

États financiers de

QUÉBEC EN FORME

31 mars 2010

QUÉBEC EN FORME

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des actifs nets	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-13

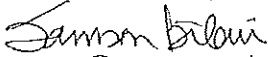
Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
Québec en forme

Nous avons vérifié le bilan de *Québec en forme* au 31 mars 2010 et les états des résultats et l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Le 14 mai 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n°13313

QUÉBEC EN FORME

État des résultats et évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
PRODUITS		
Apports utilisés	26 128 641	15 711 025
Apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	462 443	274 798
Intérêts	113 126	88 783
Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones (note 13)	56 250	56 250
Autres	179 879	153 301
	26 940 339	16 284 157
CHARGES		
Soutien aux communautés locales		
Subventions aux communautés locales	15 519 592	8 102 690
Salaires et avantages sociaux	5 587 514	3 868 324
Contrats de services	797 211	781 753
Frais de déplacements et de représentation	849 017	675 765
Frais de location	282 569	163 560
Frais de communication et frais de bureau	349 658	232 177
Subventions à des partenaires de réalisation	227 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	134 655	71 652
	23 747 216	13 895 921
Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	1 602 177	1 289 270
Frais de déplacements et de représentation	94 733	94 432
Frais de location	167 839	159 201
Frais de communication et frais de bureau	463 623	283 850
Honoraires	533 678	367 809
Amortissement des immobilisations corporelles	298 121	149 910
Amortissement des actifs incorporels	32 952	43 764
	3 193 123	2 388 236
	26 940 339	16 284 157
Excédent des produits sur les charges	-	-
Actifs nets à la fin	-	-

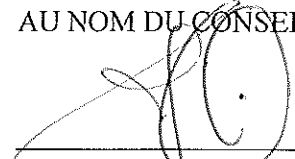
QUÉBEC EN FORME


Bilan

au 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	197 449	1 331 670
Placements temporaires (note 3)	4 663 313	11 061 659
Débiteurs (note 4)	129 488	269 827
Articles promotionnels	82 303	71 504
Frais payés d'avance	80 561	25 619
	5 153 114	12 760 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 150 012	1 154 489
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	61 050	60 990
	6 364 176	13 975 758
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 359 510	1 537 008
Subvention reportée (note 8)	5 000	20 000
	1 364 510	1 557 008
APPORTS REPORTÉS (note 9)	3 782 033	11 203 271
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS (note 10)	1 217 633	1 215 479
	6 364 176	13 975 758
ACTIFS NETS	-	-
	6 364 176	13 975 758

AU NOM DU CONSEIL


_____, administrateur


_____, administrateur

QUÉBEC EN FORME
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Rendement capitalisé aux placements	(156 096)	(78 020)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(462 443)	(274 798)
Amortissement des immobilisations corporelles	432 776	221 562
Amortissement des actifs incorporels	32 952	43 764
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	(3 073)	9 472
	(155 884)	(78 020)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	(117 900)	4 275 187
	(273 784)	4 197 167
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements temporaires	16 557 763	4 000 000
Acquisition de placements temporaires	(14 000 000)	(10 986 960)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(441 760)	(884 008)
Acquisition d'actifs incorporels	(33 012)	(42 286)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	16 534	-
	2 099 525	(7 913 254)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés	19 172 000	23 999 996
Diminution des apports reportés	(26 128 641)	(15 711 025)
	(6 956 641)	8 288 971
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(5 130 900)	4 572 884
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 328 349	755 465
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	197 449	5 328 349
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :		
Encaisse	197 449	1 331 670
Placement temporaire - Papier commercial	-	3 996 679
	197 449	5 328 349
Autres renseignements (note 14)		

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Organisme, constitué depuis le 5 avril 2002, en vertu de la troisième Partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est exempté des impôts sur le revenu. Il a pour mission de contribuer à favoriser, par le soutien de Projets de mobilisation de communautés locales, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de la naissance à 17 ans inclusivement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

L'Organisme a décidé de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers - Présentation » du Manuel de l'ICCA qui seraient autrement appliqués aux états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. L'Organisme continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables relatives aux organismes sans but lucratif publiées par l'ICCA et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Organisme.

Classification

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Placements temporaires	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Subvention à recevoir	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les revenus d'intérêts.

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

L'Organisme utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Constatation des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Articles promotionnels

Les articles promotionnels non vendus à la fin de l'exercice sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les articles promotionnels diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant des articles promotionnels comptabilisé à l'état des résultats dans les Frais de communication et autres frais de la section des Frais généraux et d'administration est de 43 867 \$ (37 697 \$ en 2009).

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée et taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	durée du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont amortis sur la même base que les immobilisations corporelles et actifs incorporels qui ont donné droit à ces crédits.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux du régime de retraite

L'Organisme participe au REER collectif de ses employés. La charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise de l'Organisme pour l'exercice.

Subventions aux communautés locales

Les subventions versées aux communautés locales sont enregistrées selon les décaissements de l'exercice, en conformité avec les ententes signées entre les deux parties. Ces décaissements ont été réduits pour tenir compte des sommes non dépensées par les communautés locales pour leur exercice financier terminé le 30 juin 2009.

Frais généraux et d'administration

Les frais de location, de communication et autres frais communs aux deux secteurs de l'état des résultats, soient « Soutien aux communautés locales » et « Frais généraux et d'administration » ont été imputés en totalité à la section « Frais généraux et d'administration ».

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2010	2009
	\$	\$
Papier commercial, à 0,63 %, encaissé le 19 mai 2009	-	3 996 679
Dépôts à terme, à 2,6 % et 2,13 %, encaissés en octobre et décembre 2009	-	7 064 980
Dépôt à terme, à 0,48 %, échéant en novembre 2010	4 663 313	-
	<u>4 663 313</u>	<u>11 061 659</u>

4. DÉBITEURS

Comptes à recevoir	8 852	47 303
Taxes à la consommation	108 640	168 871
Autres	11 996	53 653
	<u>129 488</u>	<u>269 827</u>

QUÉBEC EN FORME
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	868 921	303 368	565 553	418 921
Matériel informatique	460 085	324 409	135 676	164 557
Améliorations locatives	842 591	393 808	448 783	571 011
	2 171 597	1 021 585	1 150 012	1 154 489

Au cours de l'exercice, l'Organisme a radié des améliorations locatives d'une valeur nette de 0 \$ (9 472 \$ en 2009), et ce montant est présenté à l'état des résultats dans les frais de communication et autres frais de la section frais généraux et d'administration.

6. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Durée de vie limitée				
Logiciels	264 350	203 300	61 050	60 990

Le montant d'actif incorporel acquis au cours de l'exercice est de 33 012 \$ (42 286 \$ en 2009).

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2010	2009
	\$	\$
Créditeurs	709 768	987 588
Salaires et charges sociales	649 742	549 420
	1 359 510	1 537 008

8. SUBVENTION REPORTÉE

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2009, l'Organisme a reçu une subvention de 20 000 \$ pour le projet « Atelier de travail sur le transport actif des enfants ». Cette subvention sera constatée à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Au cours de l'exercice, un montant de 15 000 \$ a été constaté à titre de produit à l'état des résultats sous le poste « Autres ».

QUÉBEC EN FORME
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les ressources destinées à couvrir des charges des exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde de début	11 203 271	3 840 594
Apports reçus au cours de l'exercice :		
Société de gestion du fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (dont au moins 50 % provient du Gouvernement du Québec)	11 172 000	15 999 996
Fondation Lucie et André Chagnon	4 000 000	4 000 000
Gouvernement du Québec	4 000 000	4 000 000
	<u>19 172 000</u>	<u>23 999 996</u>
Moins :		
Apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10)	464 597	926 294
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	26 128 641	15 711 025
	<u>26 593 238</u>	<u>16 637 319</u>
Solde à la fin	<u>3 782 033</u>	<u>11 203 271</u>

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Solde de début	1 215 479	563 983
Plus : apports reçus (note 9)	464 597	926 294
Moins : apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	462 443	274 798
Solde à la fin	<u>1 217 633</u>	<u>1 215 479</u>

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

11. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé à verser, au cours du prochain exercice, des subventions, d'un montant maximal de 200 000 \$, à trois (3) partenaires de réalisation dont le but est de soutenir des communautés locales dans l'atteinte du respect de leurs plans d'actions. Des ententes entre les parties sont en cours de finalisation.

L'Organisme s'est également engagé à verser à des commissions scolaires, au cours du prochain exercice, des sommes en vertu de différents contrats de service pour la location de ressources pour un montant total de 105 498 \$.

L'Organisme a aussi conclu des ententes de collaboration, au cours du prochain exercice, avec différents organismes, telles que la prestation de travaux et des versements de commandites pour un montant total de 236 627 \$.

De plus, l'Organisme loue des bureaux, de l'équipement de bureau et du matériel roulant en vertu de baux de location-exploitation qui viennent à échéance entre mai 2010 et décembre 2015. Les loyers futurs s'élèveront à 1 192 524 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	<u>\$</u>
2011	384 412
2012	328 159
2013	204 175
2014	146 182
2015	100 781

12. AVANTAGES SOCIAUX DU RÉGIME DE RETRAITE

Au cours de l'exercice, l'Organisme a versé 237 145 \$ (181 807 \$ en 2009) à titre de cotisation au régime de REER collectif.

QUÉBEC EN FORME

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

13. RÉSULTATS NETS RELIÉS À UNE ENTENTE DE FINANCEMENT AVEC LE SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

Le Secrétariat aux Affaires Autochtones s'est engagé, en vertu d'une entente signée le 14 janvier 2009, à verser une subvention, d'un montant maximal de 112 500 \$, afin de permettre à Québec en Forme d'embaucher et maintenir en poste un coordonnateur national en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne. Les revenus et dépenses encourues relativement à cette entente en date du 31 mars sont les suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Produits			
Subvention reçue	56 250	56 250	112 500
Charges			
Salaires et avantages sociaux	65 295	22 354	87 649
Frais de déplacements	28 029	8 179	36 208
Colloque	14 463	26 255	40 718
Autres dépenses	5 229	1 156	6 385
	<u>113 016</u>	<u>57 944</u>	<u>170 960</u>
Excédent des charges sur les produits	<u>(56 766)</u>	<u>(1 694)</u>	<u>(58 460) *</u>

* Contribution de Québec en Forme au projet

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Débiteurs	140 339	(174 282)
Subvention à recevoir	-	4 000 000
Articles promotionnels	(10 799)	13 171
Frais payés d'avance	(54 942)	3 246
Créditeurs et charges à payer	(177 498)	413 052
Subvention reportée	(15 000)	20 000
	<u>(117 900)</u>	<u>4 275 187</u>

QUÉBEC EN FORME
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2010

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des créiteurs et charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'Organisme gère plusieurs apports pour lesquels il existe des affectations spécifiques précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

De plus, l'Organisme est soumis à une politique de placements qui précise les conditions à respecter concernant les types de placement permis et l'utilisation des revenus de placements. L'Organisme s'est conformé aux exigences de cette politique.